



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Négociation nationale

67 jours pour éviter une grève générale illimitée à compter du 31 mai prochain

Montréal, le 25 mars 2021 – Déterminés à améliorer les conditions de travail des enseignantes et enseignants, les 9 syndicats affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ont voté en faveur de la tenue d'une grève générale illimitée (GGI) à exercer à compter du 31 mai 2021, si aucune avancée significative n'est constatée aux tables de négociation. Le moyen de pression a été adopté ce matin dans le cadre d'une réunion du Conseil fédératif de négociation (CFN) de la FAE.

Dans les dernières semaines, les enseignantes et enseignants membres des syndicats affiliés à la FAE ont été appelés à se prononcer sur la tenue d'une GGI dans le cadre d'assemblées générales virtuelles organisées par leurs représentantes et représentants locaux. Avec un résultat global de 79 % en faveur de ce moyen de pression, les profs envoient un signal fort qui témoigne de leur indignation face aux offres patronales qu'ils considèrent, au mieux, nettement insuffisantes ou au pire, carrément méprisantes. Le CFN aura, quant à lui, le mandat de déclencher la GGI dès le 31 mai si la négociation ne débloque pas.

« Étant un droit constitutionnel, la grève générale illimitée est un moyen de pression de dernier recours qui vise à répondre à l'attitude contreproductive qu'affiche le gouvernement aux tables de négociation. En effet, nous négocions depuis maintenant plus de 18 mois et, de surcroît, en pleine crise sanitaire à la demande du Secrétariat du Conseil du trésor. En votant en faveur d'un tel moyen de pression, les profs envoient un message clair au premier ministre François Legault et ce dernier devra donc poser d'importants gestes pour améliorer leurs conditions de travail et d'exercice », déclare Sylvain Mallette, président de la FAE.

Un contrat de travail qui doit protéger les élèves et reconnaître l'expertise des profs

Les enseignantes et enseignants de la FAE invitent la population à continuer de les soutenir dans le cadre des pourparlers qui se déroulent en ce moment puisque c'est leur contrat de travail qui permet aux élèves québécois d'avoir accès à un minimum de services. Les mauvais choix faits par les gouvernements et les administrations scolaires au cours des dernières années ont eu pour effet de priver de nombreux élèves jeunes et adultes des services auxquels ils ont pourtant droit et d'alourdir considérablement la tâche des profs. Dans plusieurs milieux, les enseignantes et enseignants constituent le seul service auquel les élèves ont accès. Cela ne peut plus durer.

De plus, le salaire des enseignantes et enseignants du Québec accuse un important retard par rapport à la moyenne salariale au Canada. Comme si cela n'était pas suffisant, ce sont aussi eux qui doivent attendre le plus longtemps pour être les moins bien payés au pays! La reconnaissance de l'expertise détenue par le personnel enseignant passe

inévitablement par un meilleur salaire et, en ce sens, la FAE continue de demander que celui des profs du Québec rattrape la moyenne canadienne. Le remède à la pénurie actuelle de personnel enseignant est intimement lié à l'amélioration des conditions salariales et de travail des profs.

« La volonté de porter les revendications des profs de l'école publique par la négociation constitue la raison d'être de la FAE. Le gouvernement dispose de 67 jours pour en arriver à une entente satisfaisante avec nous et il lui appartient d'agir de manière à éviter la tenue d'une grève générale illimitée. Les profs sont déterminés à se faire respecter », conclut M. Mallette.

Pour prendre connaissance des demandes formulées par les enseignantes et enseignants dans le cadre de la négociation visant à renouveler leur contrat de travail : <https://nouslesprofs.quebec/>

Profil de l'organisation

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 49 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 1 800 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Geneviève Cormier, conseillère au service des communications, au 514 941-5640 ou à g.cormier@lafae.qc.ca